

# LA CGT DENONCE ET REVENDIQUE

Le Maire de Paris a pris la décision de vous retenir vos jours de grève sans négociations et a pu de ce fait remercier son encadrement et certaines maîtrises : « D'avoir su gérer lors du dernier conflit par leur présence et leur engagement particulièrement efficace afin de collecter au mieux et de maintenir un niveau de propreté acceptable vu le contexte ».

Par le versement d'une prime exceptionnelle (pour la Maîtrise celle-ci s'ajoutant « bien évidemment aux heures supplémentaires réellement faites »). A la hauteur de 700 à 2000 €uros versée sur la fiche de paie du mois d'août.

Y aurait-il discrimination entre les agents car ceux qui n'avaient pas compris l'enjeu de ce conflit ont été spoliés de cette prime.

Alors Messieurs les Eboueurs, Chefs d'Equipe, Conducteurs, Agents de Maîtrise, Personnels d'Ateliers et autres, qu'en pensez-vous ?

Pour la CGT, cette prime est un camouflet envers les personnels qui pour décrocher quelques €uros doivent entrer en conflit et en perdre quelques centaines.

Cette récompense de gestion de grève est une première à la Ville de Paris et comme le souhaite le Maire proche des pratiques des sociétés capitalistes.

Les moyens financiers existants, il faut donc arrêter les privatisations à la Ville de Paris et mettre ceux-ci au service de la rémunération des personnels, de leur déroulement de carrière, des matériels mis à leur disposition, pour un service public performant et de qualité.

L'argent existe à la Ville de Paris, il est donc urgent de réclamer pour tous, une prime de 700 €uros minimum pour l'année 2008.

**Pour aboutir contre la remise en cause du service public,  
pour l'amélioration de vos carrières,  
de vos salaires, de vos conditions de travail,  
TOUS DANS L'ACTION le 7 octobre 2008  
devant l'Hôtel de Ville**

Paris, le 9 septembre 2008